

OFFRE D'EMPLOI

La Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée recrute un(e) :

Assistant maternel au Multi-Accueil Familial (H/F)

► Contrat à durée indéterminée.

PRÉSENTATION

Au cœur de la Drôme, dans un environnement exceptionnel, la Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée bénéficie d'une situation privilégiée, à proximité de grands axes de communication. Elle regroupe 29 communes et compte 31 969 habitants. L'intercommunalité, c'est près de 45 ans d'actions au service du territoire. Depuis 2018, son siège est installé sur l'Écosite d'Eurre.

Depuis 2010, la direction petite enfance propose aux habitants du territoire des modes d'accueil et services pour les accompagner dans leur vie de parent de jeunes enfants, à travers 6 micro-crèches, 3 multi-accueils, 1 multi-accueil familial, 4 Relais Petite Enfance et 5 antennes de Lieu d'accueil enfants parents.

Le Multi-Accueil Familial (MAF), c'est une équipe de 8 assistants maternels, encadrés par une directrice et une directrice adjointe, attentives à maintenir la qualité de vie au travail pour les équipes et un bien vivre ensemble pour tous. Chaque semaine, les enfants sont accueillis au domicile de l'assistant maternel et se rendent à la crèche familiale 2 à 3 matinées. Des temps de réunion d'équipe (soirée), d'analyse de la pratique (soirée), de journées pédagogiques, de formation, participent à la qualité d'accueil. Le MAF dispose d'un règlement de fonctionnement fidèle aux procédures et attentes de la direction petite enfance. Les assistantes maternelles, employées directement par la CCVD, bénéficient ainsi d'une vie d'équipe, d'apports pédagogiques, d'accompagnements individuels, d'une gestion simplifiée (planning etc...).

LE POSTE

Missions principales :

Dans le cadre d'une contractualisation des familles avec la CCVD et dans le respect du règlement de fonctionnement, l'assistant maternel propose un accueil complémentaire et différent de celui proposé dans les EAJE. L'assistant maternel est garant d'un accueil de qualité pour les enfants et leur famille, à travers la mise en œuvre du projet pédagogique et du Projet Educatif et de Santé Intercommunal (PESI). L'assistant maternel contribue à la

dynamique de l'équipe du MAF.

Missions secondaires :

- ▶ Faire du domicile un lieu de vie où l'enfant peut grandir et s'épanouir en toute sécurité, en fonction de ses besoins, et de son évolution propre.
- ▶ Etre à l'écoute des besoins des parents, transmettre le quotidien, et faire le lien entre les familles et la structure. Orienter si besoin.
- ▶ Etre garant de l'hygiène et de la sécurité au sein du domicile de l'assistant maternel
- ▶ Etre garant de l'alimentation des jeunes enfants accueillis à domicile en réalisant quotidiennement des repas adaptés à chaque enfant en fonction de son âge et de son développement.
- ▶ Participer aux temps collectifs.
- ▶ Participer à la vie d'équipe.
- ▶ Contribuer administrativement au bon fonctionnement du service.
- ▶ Rester active dans une démarche de professionnalisation

COMPETENCES, TECHNICITE & APTITUDES ATTENDUES

SAVOIRS :

- ▶ Bonne connaissance du développement des enfants de moins de 6 ans.
- ▶ Connaissance des principaux courants pédagogiques.
- ▶ Notions d'ergonomie.
- ▶ Connaissance du Projet Educatif et du PESI

SAVOIR-FAIRE :

- ▶ Capacité d'accueil, d'observation et d'écoute
- ▶ Capacité d'organisation
- ▶ Maîtrise des règles d'hygiène et de sécurité à domicile
- ▶ Maîtrise des notions et des besoins spécifiques de la petite enfance en matière nutritionnelle.
- ▶ Savoirs numériques de base (traitement de texte, outlook/mail)

SAVOIR-ETRE :

- ▶ Qualités relationnelles avec les enfants, leur famille et l'équipe
- ▶ Bienveillance
- ▶ Discrétion
- ▶ Dynamique positive : curiosité, ouverture d'esprit, capacité d'adaptation

CADRE DE TRAVAIL

- ▶ Ouverture du MAF de 7h à 19h, du lundi au vendredi.
- ▶ Nécessité de pouvoir se déplacer jusqu'aux ateliers au MAF (situé à Livron) ainsi que d'assurer le transport occasionnel des enfants : permis B obligatoire.

- ▶ Travail au domicile : Domicile situé sur les communes de Alex, Montoisson, Livron ou Loriol
- ▶ Sous la responsabilité de la Directrice et de la Directrice Adjointe du MAF.
- ▶ Assistant maternel agréé par les services du Conseil départemental et formation obligatoire initiale effectuée avant embauche. Agrément pour 3 ou 4 enfants. Si accueil d'enfants en cours dans le cadre de l'activité indépendante, nous en informer.
- ▶ Agent contractuel de la fonction publique avec règlement de rémunération spécifique aux assistantes maternelles de la collectivité.
- ▶ Rémunération plancher fixe selon agrément (3 ou 4 enfants) et durée hebdomadaire du contrat 36, 40 ou 45h par semaine + heures supplémentaires possibles, selon le planning des enfants.
- ▶ Travaille sur 4 à 5 jours

Conditions de rémunération : rémunération statutaire, RIFSEEP (CIA et IFSE), participations à la mutuelle santé et à la prévoyance maintien de salaire, titres-restaurants, Comité National d'Action Sociale/Unadere (prestations garde d'enfants, rentrée scolaire, chèques vacances, chèques ciné, prêts, etc.), remboursement des trajets professionnels effectués avec le véhicule personnel (tarif fixé par arrêté ministériel) ou utilisation d'un véhicule de service.

POUR CANDIDATER

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et curriculum vitae) au plus tard le : 30/09/2026

- Par courrier à : Madame la Présidente de la Communauté de Communes du Val de Drôme, 96 Ronde des Alisiers, 26400 EURRE
- Par mail à : candidatures@val-de-drome.com

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

Madame GUENEAU Eve, *Responsable du service petite enfance Accueil Individuel et parcours des familles*, par mail : egueneau@val-de-drome.com